

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUIN 2018
DELIBERATION N° 52

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le
08 juin 2018*

Le Maire

L'an deux mil dix-huit, le sept juin, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Présents : M. ETCHEGARAY (sorti pour le vote des délibérations n° 34 à 38), Mmes DURRUTY, BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS, UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme LANGLOIS (jusqu'à 21h04), MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, LALANNE, SALANNE, Mme BRAU-BOIRIE, M. ESCAPIL-INCHAUSPE, Mme TAIEB (jusqu'à 19h20), MM. BOUTONNET, DAUBISSE, Mmes LARRE, ARAGON (à partir de 19h05), PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART, Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

M. MILLET-BARBE par Mme BRAU-BOIRIE ; Mme JUZAN par Mme DUHART ; M. ESMIEU par M. ESCAPIL-INCHAUSPE ; Mme LANGLOIS par M. LALANNE (à partir de 21h04) ; Mme MEYZENC par Mme DURRUTY ; Mme TAIEB par M. LACASSAGNE (à partir de 19h20), M. LAIGUILLON par M. SALDUCCI ; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET ; Mme BELBARAKA par M. DAUBISSE ; Mme BENSOUSSAN par Mme MARTIN-DOLHAGARAY ; Mme ARAGON par Mme HERRERA LANDA (jusqu'à 19h05).

Secrétaire :

M. BOUTONNET

Entendu le rapport de M. Daubisse,

OBJET : MARCHES PUBLICS – Nettoyage des locaux municipaux – Lot 5 - nettoyage des vitres de certains sites - Avenant n° 1 au marché conclu avec la société Onet services

Le 9 mars 2015, la Ville de Bayonne a conclu avec la société Onet Services un marché sur appel d'offres ouvert (marché n° 15017) pour le nettoyage des vitres de certains bâtiments de la ville de Bayonne.

Ce marché est d'une durée d'un an reconductible trois fois, pour des périodes d'un an.

Le marché comporte une part de travaux réguliers. Il prévoit également des prestations ponctuelles facturées sur la base d'un taux horaire figurant dans le contrat, cette partie étant fractionnée à bons de commande sans minimum ni maximum.

Le 2 mai 2016, une décision de poursuite établie pour le changement de fréquence de nettoyage des vitres du parking Tour de Sault a modifié le marché : le montant annuel des prestations régulières, augmenté de 190 € HT, est passé de 27 860 € à 28 050 € HT soit une augmentation de 0,68% du montant initial.

Les prestations régulières s'élèvent donc sur douze mois à 28 050 € HT. De la même manière les prestations ponctuelles sont estimées, elles, sur douze mois à 4 500 € HT. Ainsi, le montant total annuel du marché est de 32 550 € HT soit 130 200 € HT sur 4 ans.

Il a été décidé par ailleurs de diminuer la fréquence d'entretien des vitres du 1^{er} étage de l'hôtel de ville qui passerait d'une fréquence mensuelle à une fréquence bimestrielle.

Le montant annuel de la moins-value s'élève à 1 080 € HT. Le montant annuel des prestations régulières est ainsi ramené à 26 970 € HT et le montant total annuel du marché, à 31 470 € HT.

Cette moins-value de 1 080 € HT représente une diminution de 0,83 % du montant total initial du marché sur quatre ans (avant notification de la décision de poursuite).

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec la société Onet Services l'avenant n° 1 à intervenir.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne